

PARTIE 1 RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉLÈVE			
NOM DE FAMILLE		PRÉNOM	SEXE <input type="checkbox"/> GARÇON <input type="checkbox"/> FILLE <input type="checkbox"/> AUTRE
DATE DE NAISSANCE AAAA/MM/JJ	ÂGE	NOM DE L'ÉCOLE DE 7 ^e ANNÉE	CLASSE
ADRESSE DE DOMICILE		VILLE	CODE POSTAL
TÉLÉPHONE - JOUR	TÉLÉPHONE - DOMICILE	NUMÉRO DE CARTE SANTÉ	

PARTIE 2 ANTÉCÉDENTS DE VACCINATION		
<p>Votre enfant n'a peut-être pas besoin des vaccins contre l'hépatite B, le VPH ou les méningocoques ACYW-135 s'il les a déjà reçus. S'il les a déjà reçus, il est important d'en aviser l'infirmière pour qu'elle puisse évaluer les antécédents de vaccination de votre enfant. Remplissez les espaces ci-dessous ou annexez une copie de la carte jaune de votre enfant. Si votre enfant n'a pas reçu l'un ou l'autre de ces vaccins, passez à la PARTIE 3.</p>		
Méningocoques ACYW-135 Obligatoire pour tous les élèves de 7 ^e année.	<input type="checkbox"/> Menactra® <input type="checkbox"/> Menveo® <input type="checkbox"/> Nimenrix®	Dose reçue le : AAAA/MM/JJ Note : On recommande une dose additionnelle si la dernière remonte à plus de 5 ans.
Hépatite B ou Hépatite A et B combiné	<input type="checkbox"/> Engerix® <input type="checkbox"/> Twinrix® <input type="checkbox"/> Recombivax® <input type="checkbox"/> Twinrix® Jr	Dose 1 : AAAA/MM/JJ Dose 2 : AAAA/MM/JJ Dose 3 : AAAA/MM/JJ
Virus du papillome humain	<input type="checkbox"/> Gardasil® <input type="checkbox"/> Cervarix®	Dose 1 : AAAA/MM/JJ Dose 2 : AAAA/MM/JJ Dose 3 : AAAA/MM/JJ

PARTIE 3 CONSENTEMENT À LA VACCINATION		
<p>J'ai lu la feuille de renseignements ci-jointe. Je comprends les avantages prévus ainsi que les risques et effets secondaires possibles de ces vaccins. J'ai eu l'occasion d'obtenir du Bureau de santé de Peel des réponses à mes questions.</p>		
Choisissez OUI ou NON pour chacun des vaccins :	OUI J'autorise le Bureau de santé de Peel à vacciner mon enfant. Il est entendu que je peux retirer mon consentement en tout temps.	NON Je n'autorise pas le Bureau de santé de Peel à vacciner mon enfant. Je comprends les risques possibles pour mon enfant s'il n'est pas vacciné.
Méningocoques ACYW-135 Obligatoire pour tous les élèves de 7 ^e année.	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Hépatite B	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Virus du papillome humain	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
<p>La signature d'un parent ou du tuteur légal est requise seulement pour les personnes de moins de 14 ans. Les personnes de 14 ans et plus peuvent signer leur propre consentement. En apposant ma signature ci-dessous, je reconnais et déclare que les renseignements fournis dans le présent formulaire sont vrais et exacts.</p>		
_____ NOM (en lettres moulées de la personne qui donne le consentement)	_____ SIGNATURE	_____ DATE AAAA/MM/JJ
Lien avec la personne à vacciner	<input type="checkbox"/> Parent/beau-parent <input type="checkbox"/> Grand-parent <input type="checkbox"/> Parent d'accueil <input type="checkbox"/> Frère ou sœur (plus de 18 ans)	<input type="checkbox"/> Tuteur légal <input type="checkbox"/> Moi (14+)
		<input type="checkbox"/> Travailleur de la SAE

Avis relatif à la collecte de renseignements personnels :

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la *Loi sur la protection et la promotion de la santé, L.R.O. 1990 chapitre H.7.* et seront conservés, utilisés, divulgués et éliminés selon les lois et règlements fédéraux et provinciaux et les règlements municipaux applicables qui régissent la collecte, la conservation, l'utilisation, la divulgation et l'élimination des renseignements personnels, notamment la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée, L.R.O. 1990 chapitre M.56* et la *Loi de 2004 sur la protection des renseignements personnels sur la santé, L.O. 2004, chapitre 3.* Le Bureau de santé de Peel, ou un autre bureau de santé ontarien si l'école que fréquente votre enfant se trouve dans une autre région, utilisera ces renseignements pour gérer et évaluer le Programme de prévention des maladies par la vaccination. Adressez toute question concernant cette collecte de renseignements au médecin hygiéniste, Bureau de santé de Peel, C.P. 667, COP Streetsville, Mississauga (Ontario) L5M 2C2 905 799-7700

Le Bureau de santé de Peel entrera les renseignements sur la vaccination de votre enfant dans une base de données provinciale sécurisée sur la vaccination, appelée Panorama. Les renseignements sur la vaccination de votre enfant pourraient être communiqués à d'autres fournisseurs de soins ou consultés par eux s'ils ont à administrer des vaccins ou à maintenir un dossier d'immunisation à l'égard de votre enfant. Si vous ne voulez pas que ces renseignements soient transmis, veuillez nous en aviser à l'adresse fournie au verso. Si vous avez des questions concernant la protection des renseignements sur la vaccination de votre enfant, appelez le Bureau de santé de Peel au 905 799-7700.

La méningococcie et le vaccin contre celui-ci

Qu'est-ce que la méningococcie?

- Il s'agit d'une maladie grave causée par différentes souches de la bactérie *Neisseria meningitidis*
- Cette bactérie peut causer la méningite (infection des membranes qui entourent le cerveau et la moelle épinière) ou la méningococcémie (infection du sang)
- La bactérie se trouve souvent dans le nez et la gorge des personnes en bonne santé
- La bactérie peut se transmettre par contact direct avec la salive, notamment lors du partage de boissons, d'ustensiles, de brosses à dents, etc.
- Les souches A, C, Y et W-135 représentent quatre des cinq souches les plus courantes de méningococcie

Quels sont les effets d'une méningococcie?

- Comptent parmi les complications possibles : des lésions cérébrales, la surdité, des problèmes du système nerveux et des convulsions, l'amputation d'un ou de plusieurs membres et la mort
- Comptent parmi les symptômes possibles : la fièvre, la somnolence ou une altération de la conscience, un mal de tête grave, une raideur du cou, une éruption cutanée rougeâtre, des nausées et des vomissements

Comment peut-on réduire le risque de méningococcie?

- Se faire vacciner
- Ne pas partager de bouteilles d'eau, de boissons, de cigarettes, de rouge à lèvres, d'ustensiles, etc.

Qui peut recevoir le vaccin contre les méningocoques ACYW-135?

- **En Ontario, le vaccin est gratuit pour tous les élèves de 7^e année** et les personnes qui font partie de certains groupes à risque élevé
- Le vaccin est autorisé pour utilisation chez les personnes de 9 mois à 55 ans
- Les élèves qui ne reçoivent pas le vaccin en 7^e année ou à une séance de rattrapage offerte par le Bureau de santé de Peel peuvent se faire vacciner chez leur médecin moyennant des frais

Que faut-il savoir au sujet du vaccin?

- Le vaccin est obligatoire pour tous les élèves de 7^e année
- Le vaccin assure, dans 80 à 85 % des cas, une protection contre quatre des souches bactériennes les plus courantes et les plus dévastatrices pouvant causer la méningococcie. Il ne protège pas contre tous les types d'infections à méningocoques
- On ne peut pas contracter une méningococcie en recevant le vaccin
- Les personnes de 5 ans et plus reçoivent une seule dose du vaccin. On recommande une autre dose si la dernière dose a été administrée il y a plus de cinq ans
- Le vaccin contre les méningocoques administré en 7^e année est différent de celui qu'on administre aux nourrissons et il assure une protection contre un plus grand nombre de souches de la maladie
- **Les personnes qui ont déjà reçu le vaccin contre les méningocoques ACYW-135 n'ont peut-être pas à recevoir d'autres doses du vaccin.** Assurez-vous de remplir la **partie 2** du formulaire de consentement

Le virus de l'hépatite B et le vaccin contre celui-ci

Qu'est-ce que l'hépatite B?

- C'est une infection du foie causée par le virus de l'hépatite B
- L'hépatite B se propage par le contact avec le sang ou les liquides organiques d'une personne infectée. L'hépatite B se transmet de diverses façons, y compris les suivantes:
 - le partage d'articles de soins personnels comme les rasoirs et les coupe-ongles
 - l'utilisation d'équipement non stérile pour le tatouage, le perçage du corps et d'autres procédures esthétiques, p.ex. les manucures et les pédicures
 - le partage d'aiguilles pour s'injecter des drogues
 - l'activité sexuelle non protégée avec une personne infectée par l'hépatite B
- Certaines des personnes qui ont une hépatite B aiguë porteront le virus toute leur vie (hépatite B chronique)

Quels sont les effets de l'hépatite B?

- L'infection par le virus de l'hépatite B peut causer des dommages permanents au foie et entraîner le cancer du foie
- Les symptômes comprennent la jaunisse (yeux et peau jaunâtres), la fièvre, la faiblesse et la perte d'appétit
- La plupart des personnes infectées sont légèrement malades, mais quelques-unes peuvent tomber gravement malades et mourir

Comment peut-on prévenir l'hépatite B?

- Se faire vacciner contre l'hépatite B
- Éviter de toucher au sang ou aux liquides organiques d'une autre personne
- Éviter les activités sexuelles non protégées
- Ne pas partager de rasoirs, de brosses à dents ou d'articles personnels
- S'assurer que l'on utilise de l'équipement stérile ou nouveau pour le tatouage, le perçage et les procédures esthétiques

Qui peut recevoir le vaccin contre l'hépatite B?

- **Le vaccin est offert gratuitement aux élèves de 7^e année en Ontario** et aux membres de certains groupes à risque élevé
- Le vaccin est autorisé pour utilisation chez les personnes de tout âge
- Les élèves qui ne reçoivent pas le vaccin en 7^e année ou à une séance de rattrapage offerte par le Bureau de santé de Peel peuvent se faire vacciner chez leur médecin moyennant des frais

Que faut-il savoir au sujet du vaccin?

- Les élèves de 11 à 15 ans doivent recevoir 2 doses du vaccin
- Le vaccin assure, dans 95 à 100 % des cas, une protection contre l'hépatite B. Il ne protège pas contre d'autres types d'hépatite
- On ne peut pas contracter l'hépatite B en recevant le vaccin
- **Les personnes qui ont été vaccinées contre l'hépatite B ou l'hépatite A et B (un vaccin pour les voyageurs) n'ont peut-être pas à recevoir d'autres doses du vaccin.** Assurez-vous de remplir la **partie 2** du formulaire de consentement

À noter : les personnes qui reçoivent un vaccin doivent être surveillées pendant 15 minutes après la vaccination.

La personne à vacciner devrait porter un chandail ample ou à manches courtes le jour de la vaccination. Au besoin, on aura recours à un interprète. Il peut s'agir d'un élève ou d'un employé de l'école.

Le virus du papillome humain (VPH) et le vaccin contre celui-ci

Qu'est-ce que le VPH?

- Le VPH est un virus courant qui infecte la peau et la région génitale des hommes et des femmes
- Environ 75 % des adultes contracteront au moins une infection génitale au VPH pendant leur vie
- Les infections au VPH ne se guérissent pas, mais la plupart des types de VPH disparaissent d'eux-mêmes
- La plupart des personnes infectées ne savent pas qu'elles ont le VPH, car dans la plupart des cas elles n'ont aucun symptôme. Même en l'absence de symptômes d'infection, elles peuvent transmettre le virus
- Le VPH se transmet par contact de peau à peau avec une personne infectée

Quels sont les effets du VPH?

- Certains types de VPH peuvent causer des verrues sur la peau, des verrues génitales, le cancer du pénis ou de l'anus et certains cancers de la tête et du cou
- Certains types de VPH peuvent causer des changements aux cellules du col de l'utérus ou le cancer du col de l'utérus. Une infection au VPH augmente de 20 à 100 fois le risque de cancer du col de l'utérus
- On a établi un lien entre le VPH et d'autres maladies, y compris les cancers du vagin et de la vulve
- Bien que le vaccin offre une protection contre le VPH, il ne remplace pas les tests de dépistage du cancer du col de l'utérus. La meilleure façon de se protéger contre ce cancer, en plus de recevoir le vaccin, c'est de subir un test Pap régulièrement

Comment peut-on prévenir une infection au VPH?

- Recevoir le vaccin
- Limiter le nombre de partenaires sexuels
- Utiliser des condoms (la peau non couverte par le condom n'est pas protégée)

Qui devrait recevoir le vaccin contre le VPH?

- Le vaccin est gratuit pour tous les élèves ontariens de 7^e année et les personnes qui font partie de certains groupes à risque élevé
- L'utilisation du vaccin est autorisée chez les femmes de 9 à 45 ans et les hommes de 9 à 26 ans
- Les élèves qui étaient admissibles à la vaccination contre le VPH en 7^e année et qui ont raté une ou plusieurs doses peuvent les recevoir jusqu'à la fin de la 12^e année

Selon l'âge et l'état de santé, il faut recevoir deux ou trois doses du vaccin contre le VPH

Qui devrait recevoir deux doses du vaccin?

- Les filles et les garçons de 9 à 13 ans en bonne santé.
Si la première dose est administrée avant 14 ans, deux doses suffisent
- Les doses sont administrées à six mois d'intervalle

Qui devrait recevoir trois doses du vaccin?

- Les filles et les garçons en bonne santé qui reçoivent la première dose du vaccin à 14 ans ou plus
- Les filles et les garçons dont le système immunitaire est affaibli par la prise de médicaments ou la maladie
- La deuxième dose est administrée au moins deux mois après la première et la troisième, au moins quatre mois après la deuxième dose

Que faut-il savoir au sujet du vaccin?

- Le vaccin offre une protection contre 4 types de VPH. Les types 16 et 18 sont des types de VPH à risque élevé et sont associés au cancer du col de l'utérus. Les types 6 et 11 sont des types à risque faible qui sont associés aux verrues génitales.
- On ne peut pas contracter une infection au VPH en recevant le vaccin

Le jour de la séance de vaccination

On posera les questions suivantes le jour de la séance :

1. Te sens-tu bien aujourd'hui?

Habituellement, les personnes qui se sentent assez bien pour se rendre à l'école peuvent se faire vacciner. Les personnes qui ont de la fièvre ou une maladie plus grave qu'un léger rhume devraient attendre qu'elles se sentent mieux pour recevoir le vaccin.

2. As-tu des allergies?

Toute personne qui est allergique ou sensible à une composante du vaccin sera dirigée vers son médecin de famille pour une vaccination éventuelle.

Composantes du vaccin contre les méningocoques

ACYW-135 : phosphate de sodium, chlorure de sodium et anatoxine diphtérique.

Composantes du vaccin contre l'hépatite B : chlorure de sodium, aluminium, formaldéhyde, thimérosal, 2-phénoxyéthanol, borate de sodium et levure.

Composantes du vaccin contre le VPH : aluminium (adjuvant de sulfate d'hydroxyphosphate d'aluminium amorphe), chlorure de sodium, L-histidine, polysorbate 80 et borate de sodium.

3. As-tu déjà eu des problèmes après avoir reçu un vaccin? As-tu reçu un vaccin depuis la signature du consentement?

Les personnes qui ont déjà eu une réaction grave à un vaccin ne devraient pas se faire vacciner à l'école. Ces personnes seront dirigées vers leur médecin de famille pour une vaccination éventuelle. Si tu as déjà reçu des vaccins contre les méningocoques, l'hépatite B ou le VPH, l'infirmière déterminera si le vaccin est nécessaire.

4. As-tu des problèmes du système immunitaire en raison de la prise de médicaments ou d'une maladie?

Les personnes dont le système immunitaire est affaibli peuvent recevoir les vaccins contre les méningocoques, l'hépatite B et le VPH. Informes-en l'infirmière; elle déterminera le nombre de dose qu'il te faut pour être bien protégé.

5. Est-il possible que tu sois enceinte?

Méningocoques ACYW-135 : La femme enceinte et son médecin devraient évaluer les avantages et les risques de l'administration de ce vaccin pendant la grossesse et en discuter ensemble.

Hépatite B : Le vaccin contre l'hépatite B peut être administré sans danger pendant la grossesse.

VPH : Le vaccin contre le VPH n'est pas recommandé aux femmes enceintes.

À quoi peut-on s'attendre après la vaccination?

- Les vaccins sont efficaces et sans danger
- Les personnes atteintes d'un trouble de santé chronique peuvent les recevoir sans danger
- La vaccination n'entraîne aucun problème chez la plupart des gens. Certaines personnes ont mal au bras ou ont une rougeur, une enflure ou des démangeaisons au point d'injection
- Quelques personnes signalent un mal de tête, des nausées, de la diarrhée, des étourdissements ou une légère fièvre
- Les réactions graves sont très **rare**s et pourraient inclure des troubles respiratoires, l'enflure du visage ou de la bouche, l'urticaire ou une fièvre de plus de 40 °C
- Signalez les réactions graves à votre médecin et au Bureau de santé de Peel au 905 799-7700